

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU DU MERCREDI 9 JUIN 2021

Lieu : Salle du conseil municipal - Brionne

Présents :

Monsieur Laurent BEAUDOUIN, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle – Vice-Président « Finances »

Monsieur Valéry BEURIOT, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Président « Économie circulaire et réduction des déchets »

Monsieur Jean-Luc DAVID, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Intercom Bernay Terres de Normandie – Président

Monsieur Jean-Claude HOUSSARD, Communauté de communes Honfleur Beuzeville

Monsieur Pierre LEGROS, Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge, Vice-Président « Gestion des plateformes multifilières et des quais de transfert »

Monsieur Dominique LEVASSEUR, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine – Vice-Président « déchèteries »

Madame Gwendoline PRESLES, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Bertrand SIMON, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle – Vice-Président CETRAVAL

Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE, Intercom Bernay Terres de Normandie – Vice-Président « ressourcerie »

Madame Christine VAN DUFFEL, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Jean-Louis VILA, Intercom Bernay Terres de Normandie

Madame Cécile VILLEY, Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge

Excusés :

Monsieur Jean-François BERNARD, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville

Monsieur Jean-Claude PROVOST, Interco Normandie Sud Eure

Monsieur Thierry ROMERO, Interco Normandie Sud Eure

Monsieur André TIHY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Madame Marie-Lyne VAGNER, Intercom Bernay Terres de Normandie – Vice-Présidente « tri sélectif »

Absent :

Monsieur Jean-Louis MADELON, Intercom Bernay Terres de Normandie

Secrétaire de séance : Monsieur Valéry BEURIOT,

Assistaient à la réunion :

Monsieur Frédéric PERSON, Directeur Général des Services

Monsieur Gilles MAROUARD, Responsable Exploitation

Madame Nora GOSSET, Responsable Ressources Humaines

Monsieur Lucas LAMOULIE, Responsable adjoint Exploitation

Madame Marlène Cordey, assistante Affaires Générales

Décisions des membres du bureau

N° 2021-050 : Lancement de la consultation en appel d'offres ouvert pour un marché alloti « Exploitation des bas de quais des déchèteries sur le territoire du SDOMODE »

Vu la délibération des membres du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 29 septembre 2020, définissant les délégations accordées aux membres du comité syndical, aux membres du Bureau et au Président ;

Ayant connaissance des besoins de la collectivité ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à lancer une consultation en appel d'offres ouvert pour un accord-cadre, alloti.

Article 2 : Le début d'exécution de l'accord-cadre est fixé au 1^{er} février 2022. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 7 ans pour les lots n°1 et 2 correspondant à la durée d'amortissement des camions ampliroll nécessaires à l'exécution du présent marché. Il est conclu pour une durée de 2 ans, reconductible 2 fois 1 an, pour le lot n°3,

Article 3 : D'inscrire les crédits nécessaires à la prestation au budget pour les années couvertes par le contrat au compte 611.

Article 4 : D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente décision.

N° 2021-051 : Lancement de la consultation en appel d'offres ouvert pour un accord-cadre « Acquisition de bennes ampliroll »

Vu la délibération des membres du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 29 septembre 2020, définissant les délégations accordées aux membres du comité syndical, aux membres du Bureau et au Président ;

Ayant connaissance des besoins de la collectivité ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du bureau syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'autoriser le Président ou son représentant à lancer une consultation en appel d'offres ouvert dans le cadre d'un marché de fourniture, alloti.

Article 2 : Le début d'exécution du marché est fixé au 1^{er} janvier 2022, pour une durée de 1 an ferme.

Article 3 : Le montant maximum des fournitures, par lot, est défini de la façon suivante :

- Lot 1 - Fourniture et livraison de 7 bennes de 15m³: 21 000€
- Lot 2 - Fourniture et livraison de 5 bennes de 25m³: 17 500€
- Lot 3 - Fourniture et livraison de 30 bennes de 33m³: 126 000€
- Lot 4 - Fourniture et livraison de 20 bennes de 33m³: 84 000€
- Lot 5 - Fourniture et livraison de 10 bennes de 33m³: 42 000€

- Lot 6 - Fourniture et livraison de 5 bennes de 33m³: 21 000€

Article 4 : D'inscrire les crédits nécessaires à la prestation au budget pour l'année couverte par le contrat au compte 611.

Article 5 : D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires en exécution de la présente décision.

Par délégué
Le Comité Syndical
de **SDOMODE**
M. **DELAPORTE**
Président du SDOMODE



